

# Appels à projets - 2026

« Recherche en Nouvelle-Aquitaine »

Procédure de dépôt des projets sur la plateforme « Mes démarches en Nouvelle-Aquitaine (MDNA) »

## **Sommaire**

l. Se créer un compte sur MDNA	3
I.1. Accès à la page de connexion : https://mes-demarches.nouvelle-aquitaine.fr/craPo	ortailF0/3
I.2. Compléter le formulaire d'inscription	4
I.3. Vérification de votre adresse mail	4
I.4. Finalisation de la création de compte	4
II. Glossaire	6
III. Déposer un projet	7
III.1. Avant de débuter le dépôt d'un projet	7
III.2. Organisation d'un projet multi-bénéficiaires et rôles des parties prenantes	8
III.3. Organisation d'un projet uni-bénéficiaire et rôles des parties prenantes	9
III.4. Rechercher l'AAP via le site « Guide des aides »	10
III.5. Accéder au formulaire de création d'un projet	10
a) Onglet 1-Informations générales	11
b) Onglet 2-Projet	13
c) Onglet 3-Partenaires du projet	14
d) Onglet 4-Informations complémentaires	14
III.6. Compléter les pièces justificatives	16
III.7. Gestion des utilisateurs du chef de file	17
III.8. Gestion des bénéficiaires associés (projet multi-bénéficiaires uniquement)	18
III.9. Créer un ou des dossiers de demande d'aide	20
a) Dossier Onglet 1 – Informations sur l'établissement demandeur	21
Pour supprimer un dossier de demande d'aide	22
b) Dossier Onglet 2 – Objet de la demande	23
c) Cas spécifique des dossiers d'allocation doctorale en cotutelle internationale	26
III.10. Compléter les pièces justificatives du  (des) dossier(s)	27
III.11 Soumettre votre projet	28
a) Cas des projets uni-bénéficiaire	28
b) Cas des projets multi-bénéficiaires	29
IV. Retrouver son projet	32
V. Télécharger la fiche synthétique du projet	35
VI. En cas de questions ou problèmes	37
ANNEXE 1 – Liste des Référents AAP ESR	38
ANNEXE 2 – Liste des établissements bénéficiaires	40



## I. Se créer un compte sur MDNA

Avant tout dépôt de projet vous devez disposer d'un compte « utilisateur » créé sur l'application « **Mes démarches en Nouvelle-Aquitaine** ».

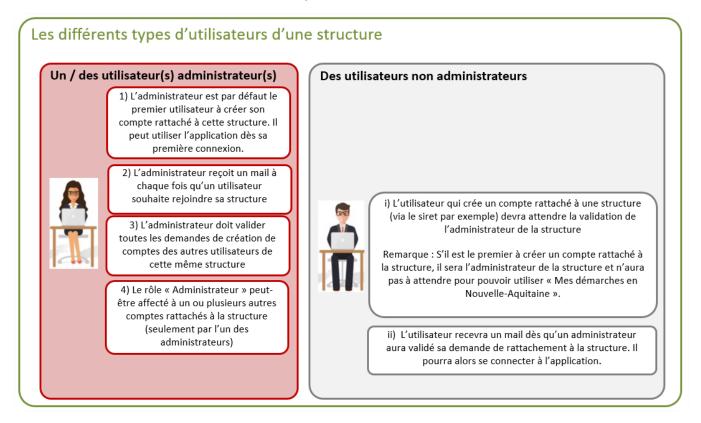
Une fois ce compte créé, vous pourrez entamer la démarche de dépôt de votre projet via les boutons accessibles sur le site <u>les-aides.nouvelle-aquitaine.fr</u>

Si vous disposez déjà d'un compte (login/adresse mail et mot de passe), vous pouvez passer directement au point III de ce document.

Il existe deux types d'utilisateurs dans « Mes démarches en Nouvelle-Aquitaine » : les administrateurs (qui gèrent les comptes des utilisateurs rattachés à la structure) et les non administrateurs (cas des coordinateurs de projet).

Tous les utilisateurs d'une structure, administrateur ou non, peuvent se connecter. Suivant leurs rôles et leurs missions au sein de leur structure de rattachement, ils peuvent créer et accéder aux projets et dossiers, répondre aux demandes de compléments et, le cas échéant, procéder aux demandes de paiements de subventions régionales. Pour accéder à ces fonctionnalités, un utilisateur doit posséder un compte validé par l'administrateur. Une structure peut avoir plusieurs administrateurs.

Pour information, le schéma ci-dessous présente succinctement les rôles des utilisateurs.



I.1. Accès à la page de connexion: https://mes-demarches.nouvelle-

aquitaine.fr/craPortailFO/

#### Si vous n'avez pas de compte :

Vous devez cliquer sur le bouton « Créer un compte » et suivre les étapes présentées ci-après.

OU

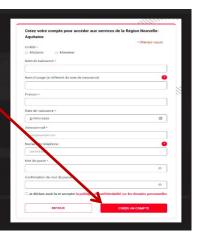
Si vous avez déjà un compte : passez directement au point III. du présent document pour commencer à déposer votre projet.





#### I.2. Compléter le formulaire d'inscription

Le formulaire d'inscription apparaît dans une nouvelle fenêtre. Il convient de compléter ce formulaire puis de cliquer sur le bouton « CREER UN COMPTE ». Vous ne devez saisir que des données de contacts professionnelle



#### 1.3. Vérification de l'adresse mail

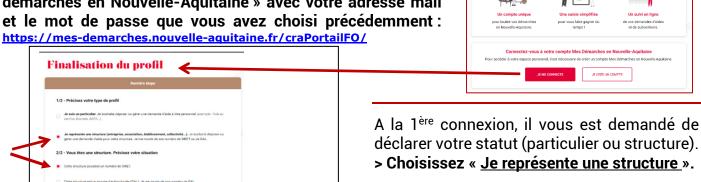
Une fois le formulaire soumis, un mail d'activation vous sera transmis comprenant un lien cliquable.



Bienvenue

#### 1.4. Finalisation de la création de compte

Vous pouvez maintenant vous connecter au site « Mes démarches en Nouvelle-Aquitaine » avec votre adresse mail et le mot de passe que vous avez choisi précédemment :



Puis, vous devrez indiquer le SIRET de l'établissement auquel vous appartenez (liste en Annexe 2).

Votre rattachement à la structure à laquelle vous appartenez devra être validé par l'administrateur de la structure avant que vous ne puissiez accéder au site. Après validation vous recevrez un mail confirmant votre rattachement.

Votre rattachement à cette structure est désormais effectif, vous pouvez utiliser ce compte en vous connectant via la page de connexion.



# Cas des structures pour lesquelles il existe des utilisateurs mais aucun n'est configuré en tant qu'administrateur

Un message s'affiche s'il y a déjà des utilisateurs pour cette structure mais aucun n'est explicitement défini en tant qu'administrateur.

Vous devez alors contacter le Service Relation à l'Usager, <u>contact@nouvelle-aquitaine.fr</u>, de la Région Nouvelle-Aquitaine pour pouvoir vous connecter à l'application « Mes démarches en Nouvelle-Aquitaine ».



### II. Glossaire

<u>Projet</u>: Un projet peut se composer d'un ou plusieurs dossiers d'aide (Allocation doctorale et/ou Investissement et/ou Fonctionnement). Chaque dossier est rattaché à un établissement bénéficiaire. Un projet peut engager plusieurs établissements qui peuvent être demandeurs d'un ou plusieurs dossiers d'aide.

<u>Dossier</u>: Un dossier correspond à une demande d'aide spécifique (Allocation doctorale et/ou Investissement et/ou Fonctionnement) attribuée à un seul établissement qui doit présenter les cofinancements associés et justifiera de l'ensemble des dépenses engagées.

<u>Coordinateur</u>: Il s'agit du chercheur, enseignant-chercheur ou de toute autre personne rattachée à un établissement et qui pilote un projet. Il en assure la coordination et constituera l'interlocuteur principal de la Région sur le projet déposé.

<u>Contact « Responsable »</u>: Il s'agit du contact scientifique ou institutionnel de l'établissement bénéficiaire indiqué sur chaque dossier de demande d'aide (allocation doctorale, fonctionnement, investissement).

<u>Référent AAP ESR</u>: Contact expert au sein de chaque établissement ESR qui accompagne les coordinateurs dans la conception, le dépôt et le suivi des projets et des dossiers. L'établissement bénéficiaire Chef de file ainsi que l'ensemble des établissements bénéficiaires associés ont désigné des référents (<u>cf. Annexe 1 du présent document</u>) qui valident les projets et dossiers déposés par les coordinateurs, avant leur transmission par le référent de l'établissement bénéficiaire Chef de file à la Région Nouvelle-Aquitaine.

<u>Établissement bénéficiaire Chef de file</u>: Il s'agit de l'établissement auquel le coordinateur d'un projet est rattaché et qui peut être bénéficiaire d'une ou plusieurs aides régionales (Allocation doctorale et/ou Investissement et/ou Fonctionnement).

Établissement bénéficiaire associé: Autre(s) établissement(s) que l'établissement bénéficiaire Chef de file associé(s) au projet et bénéficiaire(s) d'une ou de plusieurs aides régionales (Allocation doctorale et/ou Investissement et/ou Fonctionnement). Pour les projets associant plusieurs établissements bénéficiaires d'une aide régionale, il convient d'identifier clairement pour chaque dossier qui le compose un contact « Responsable », ainsi que ses laboratoires/entité d'enseignement et établissements de tutelle ; ces partenaires sont désignés comme « bénéficiaires associés ».



## III. Déposer un projet

#### III. 1. Avant de débuter le dépôt d'un projet

- > Lire dans le détail le document « Objectifs et modalités » de l'Appel à projets concerné disponible sur le site « Guide des aides » ou via vos référents d'établissements.
- > Vous devez **prendre contact avec le(s) référent(s) AAP ESR de votre établissement** pour les informer de votre projet. Dans le cas d'un projet multi-bénéficiaires, les référents AAP ESR des autres établissements doivent également être informés.
- > Disposer d'un compte sur l'outil « Mes démarches en Nouvelle-Aquitaine » (MDNA) => cf. Point I.

#### > Vous munir des éléments suivants :

- SIRET de l'établissement bénéficiaire chef de file et des établissements bénéficiaires associés (liste exhaustive en Annexe 2 du présent document);
- L'ensemble des documents du projet téléchargeables sur le Guide des Aides de la Région :
  - Dossier de candidature renseigné et complet,
  - Argumentaire des priorités régionales
  - Pièces justificatives (notamment courriers de soutiens de partenaires, cofinancements, etc.).

Le présent support est valable pour le dépôt de projet au titre de l'AAP Recherche 2026.

L'accès aux formulaires de dépôt des projets s'opère via le bouton « créer/modifier mon dossier » accessible depuis la page web dédiée (cf. point III.5) : les-aides.nouvelle-aquitaine.fr



#### III.2. Organisation d'un projet multi-bénéficiaires et rôles des parties prenantes

## Un.e coordinateur.rice

Rattaché à

bénéficiaire «chef de file»

- > Conçoit le projet
- > Dépose le projet en ligne (données projet et dossiers de demande d'aide)
- > Contact principal de la Région



#### PROJET MULTI-BENEFICIAIRES

Etablissement bénéficiaire chef de file »

## Un.e référent.e

- > Accompagne le/la coordinateur.rice
- > Vérifie les données du projet
- > Valide les dossiers de demande d'aide rattachés à son établissement
- > Transmet **le projet global** à la Région après validation des dossiers de demande d'aide par les référent.e.s des établissements associés

<u>Etablissements</u> bénéficiaires «associés»

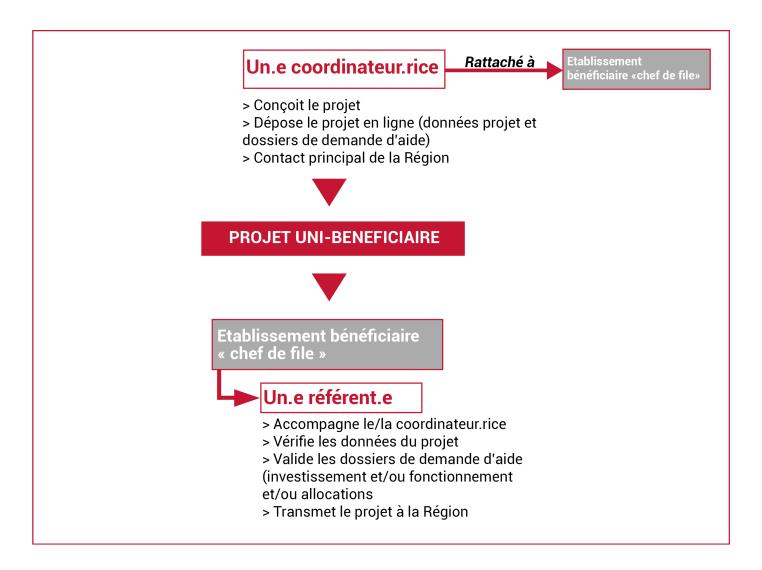
## Un.e contact «Responsable»

- > Contribue à la conception du projet
- > Informe le/la référent.e de son établissement
- > Contact de la Région sur les dossiers de demandes d'aide rattachés à son établissement (Inv. et/ou Fonct. et/ou allocations)

#### Un.e référent.e

> Vérifie et valide les dossiers de demande d'aide rattachés à son établissement

### III.3. Organisation d'un projet uni-bénéficiaire et rôles des parties prenantes



#### III.4. Rechercher l'AAP via le site « Guide des aides »

Vous devez d'abord rechercher l'Appel à Projets Recherche, dans le guide des aides de la Région : https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/

le guide des aides en Nouvelle-Aquitaine

Votre recherche

La liste des aides correspondants à vos critères s'affiche.

Vous pouvez cliquer sur l'AAP pour en voir le détail.



Le **guide des aides** vous permet de prendre connaissance de toutes les informations relatives à **AAP**.



Après avoir identifié **l'AAP**, pour lequel vous souhaitez déposer un projet, **le bouton** « **Créer mon dossier** » vous permet d'entamer la démarche de dépôt de votre projet.

Il faut désormais vous connecter à l'aide de vos identifiants de connexion ; si vous ne disposez pas de compte, il convient de vous **reporter au point** « I. Se créer un compte sur MDNA »





### III.5. Accéder au formulaire de création d'un projet

Après la connexion, vous pouvez : 1/commencer la saisie de votre projet en cliquant sur le bouton « **Commencer la** 

saisie ».

2/Continuer la saisie d'un projet en cours de dépot

Bonjour,

Vous avez déjà une demande en cours pour le dispositif : Appel à projet recherche 2022

Vous pouvez reprendre ici la saisie de votre demande :

N° Dossier 13708410

Demande commences le 08/09/2021

CONTINUER LA SAISIE

Lous avand jà adenanda paus la dispositif Appel à projet recherche 2022

Vous pouvez suivre ici votre demande :

N° Dossier 13712610

Demande déposée le 15/09/2021

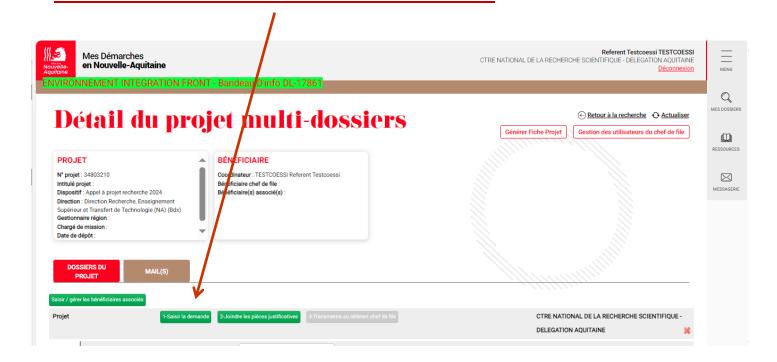
SUIVRE MA DEMANDE

Pour déposer une nouvelle demande pour ce dispositif : Commencer la saisie

ANNULER



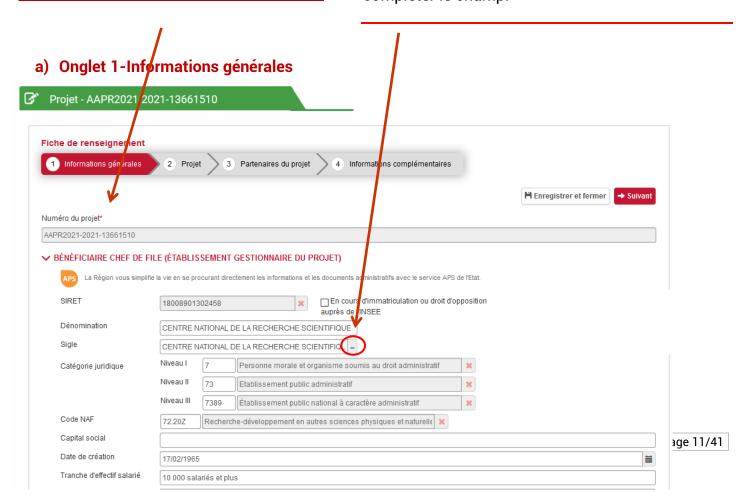
#### Compléter le projet à l'aide de l'onglet suivant



La fiche de renseignement du projet comporte plusieurs onglets que vous devez compléter en intégralité.

Les informations présentes en police de taille réduite vous aident dans la saisie des données nécessaires. Les champs marqués d'un astérisque sont obligatoires Le SIRET de votre établissement est pré-renseigné. Les informations de l'établissement se complètent automatiquement. Ne pas modifier ces données!!

**Le sigle est obligatoire**. Si l'établissement ne possède pas de sigle, merci de cliquer sur le = pour compléter le champ.



Il faut obligatoirement compléter le champ « représentant légal ». Vous trouverez la liste des représentants légaux en <u>annexe 2</u>. <u>ATTENTION</u>: le représentant légal indiqué ici doit bien être celui qui signera tous les actes afférents au projet.

<u>Veillez à n'indiquer que la fonction du représentant légal</u> (ex. : <u>Présidente</u>, <u>Directeur</u>) sans ajouter le nom de l'établissement (ex. : <u>Présidente de l'université X</u>)



Le **courriel du « coordinateur de projet » est obligatoire** car l'adresse sera utilisée pour toutes les correspondances. Merci de renseigner, dans la partie « coordinateur du projet », des **informations professionnelles de contact**.



Une fois l'ensemble des données saisies vous pouvez enregistrer et fermer le formulaire pour y revenir plus tard ou cliquer sur SUIVANT pour continuer le dépôt.

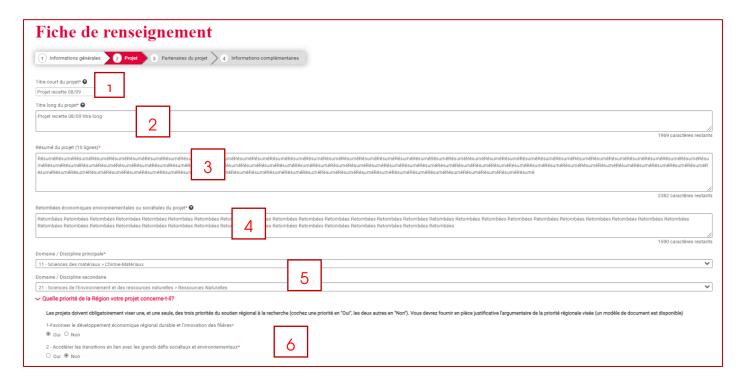




#### b) Onglet 2- Projet

Renseigner les données de l'onglet Projet (tous les champs sont obligatoires) :

- 1. Le **titre court** correspond à l'acronyme/sigle du projet ;
- 2. Le **titre long** correspond au libellé complet du projet et doit être identique aux éléments inscrits dans le dossier word du projet ;
- 3. Le **résumé** du projet doit être identique aux éléments proposés dans le dossier word du projet ;
- 4. Le paragraphe relatif aux « retombées économiques » ou « résultats attendus du projet » doit être identique aux éléments inscrits dans le dossier word du projet
- 5. **Domaines disciplinaires**:
  - Veillez à bien identifier le champ disciplinaire principal dans lequel s'inscrit votre projet.
     En cas de projet pluridisciplinaire, vous pouvez également cocher un champ disciplinaire secondaire.
  - Si votre projet ne peut être rattaché à un champ disciplinaire particulier, merci de sélectionner l'item « 0-Projet transversal ».
- 6. Priorités régionales : le choix de la priorité régionale conditionne en aval l'instruction du projet ; ce choix doit donc être identique aux éléments du dossier word de projet.



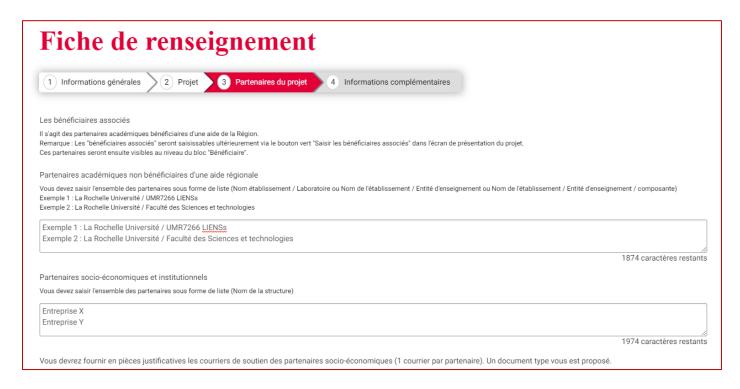
Une fois l'ensemble des champs renseignés, vous pouvez **revenir** à l'onglet précédent, « **enregistrer et fermer** » pour venir compléter ultérieurement le formulaire, ou cliquer sur « **Suivant** » pour continuer la saisie du projet.





#### c) Onglet 3-Partenaires du projet

Il s'agit ici de lister les partenaires académiques et non-académiques du projet. Ces données doivent être cohérentes avec les éléments saisis dans le dossier word du projet.

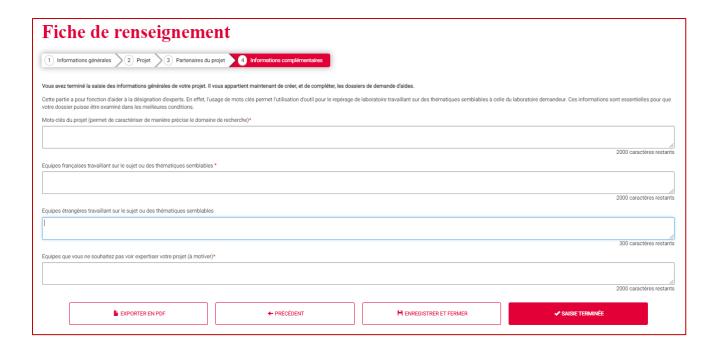


Une fois l'ensemble des champs renseignés, vous pouvez **revenir** à l'onglet précédent, « **enregistrer et fermer** » pour venir compléter ultérieurement le formulaire, ou cliquer sur « **Suivant** » pour continuer la saisie du projet.



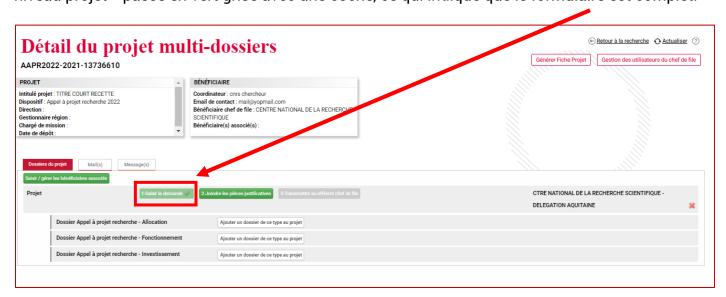
#### d) Onglet 4-Informations complémentaires

Pour les projets déposés dans le cadre de cet <u>AAP « Recherche »</u>, vous devez fournir des informations permettant l'identification d'experts scientifiques que la Région mobilisera, si projet complet, dans le cadre de l'évaluation des projets. Une fois les données renseignées cliquez sur « **Saisie Terminée** ».



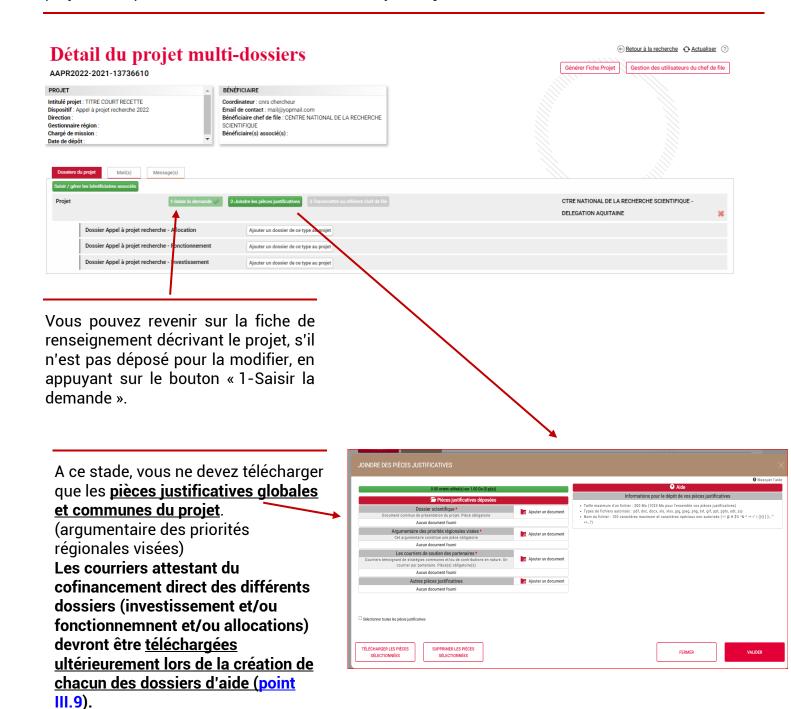
#### Vous avez désormais saisi l'ensemble des informations générales de votre projet.

Une fois l'ensemble des champs du formulaire saisis et après avoir cliqué sur « Saisie terminé », MDNA vous renvoie vers la page d'accueil de votre projet. L'onglet vert « 1-Saisie la demande » du niveau projet » passe en vert grisé avec une coche, ce qui indique que le formulaire est complet.



#### III.6. Compléter les pièces justificatives

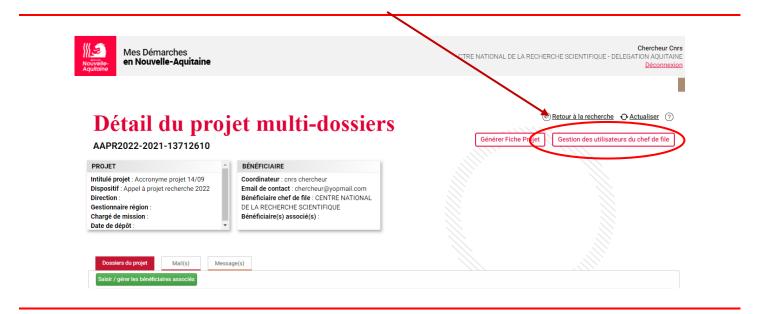
Une fois l'ensemble des onglets de la fiche de renseignement complétés (1-Infos générales, 2-Projet, 3-Partenaires et 4-Infos complémentaires), téléchargez les pièces justificatives à joindre au projet en cliquant sur le bouton « **2-Joindre les pièces justificatives** ».



□ Une fois toutes les pièces justificatives obligatoires versées dans l'outil, le bouton « 2-Joindre les pièces justificatives » de niveau projet passe en vert grisé et une coche verte apparaît.

#### III.7. Gestion des utilisateurs du chef de file

Vous devez maintenant <u>définir obligatoirement</u> le nom du référent de l'établissement chef de file qui, in fine, validera le projet et le transmettra à la Région en cliquant sur le bouton « Gestion des utilisateurs du chef de file ».



Par défaut, votre nom doit apparaître dans le menu déroulant « **Coordinateur du chef de file** ». Vous devez ensuite choisir dans le menu déroulant « **Responsable référent chef de file** » le nom du référent de votre établissement et cliquer sur valider » en bas à droite de la page.

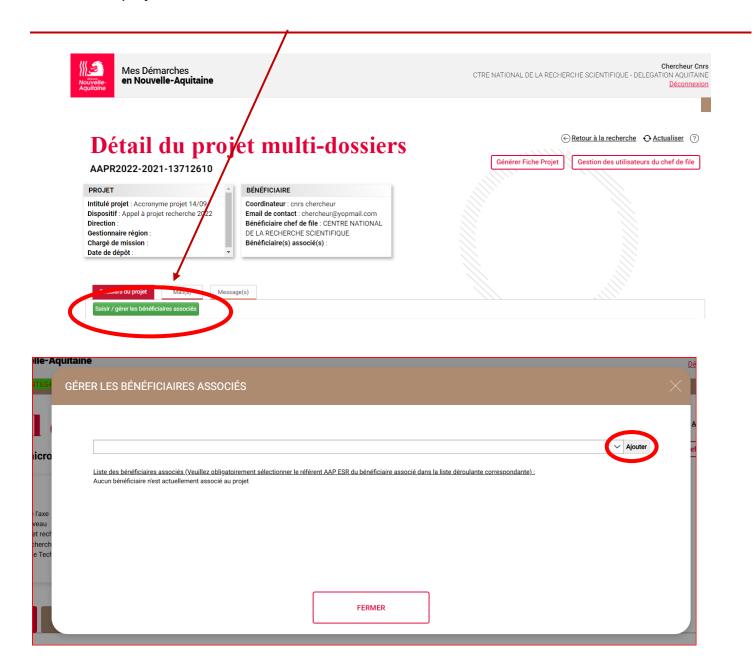


#### III.8. Gestion des bénéficiaires associés (projet multi-bénéficiaires uniquement)

<u>Si votre projet est multi-bénéficiaires, et uniquement dans ce cas</u>, il est impératif d'identifier ici l'ensemble des établissements bénéficiaires associés et leurs référents (<u>cf. Annexe 1</u>).

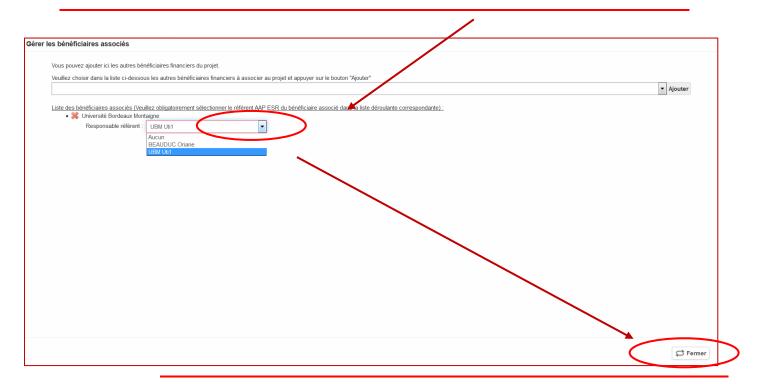
Cliquez sur « saisir / gérer les bénéficiaires associés ». Choisir ensuite dans le menu déroulant le bénéficiaire associé et ensuite cliquez sur « ajouter ».

Vous devez procéder à cette manipulation pour <u>chacun</u> des établissements bénéficiaires associés au projet.

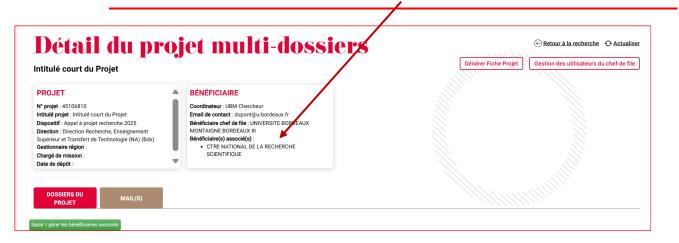




Il vous faut maintenant sélectionner le « référent AAP ESR » de l'établissement bénéficiaire associé dans le menu déroulant. Si le référent n'apparaît pas ou si vous ne le connaissez par rapprochez-vous de votre référent d'établissement.



Désormais, vous pourrez voir la liste du ou des établissements bénéficiaires associés dans le cartouche « **Bénéficiaire du projet** ».

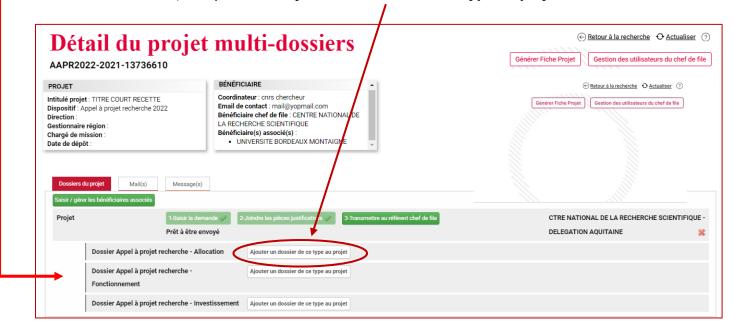




#### III.9. Créer un ou des dossiers de demande d'aide

Vous venez de créer un **projet**, vous devez maintenant le compléter en ajoutant un ou plusieurs **dossiers de demande d'aide** (allocation doctorale et/ou fonctionnement et/ou investissement).

Vous devez **créer autant de dossiers que de demandes d'aides**. La liste des dossiers d'aide possible est affichée à gauche. Chaque dossier est rattaché à un seul établissement (bénéficiaire chef de file ou bénéficiaire associé). Cliquez sur « **Ajouter un dossier de ce type au projet** ».





Les projets présentés au présent Appel à projets doivent être obligatoirement structurés autour d'une à plusieurs demandes d'allocations doctorales.

Ces allocations peuvent être environnées de dépenses de fonctionnement et/ou d'investissement selon modalités.

Les projets sans demande d'allocation doctorale sont inéligibles.

<u>Pour les projets multi-bénéficiaires uniquement</u>: lors de la création d'un dossier d'aide (allocation doctorale et/ou fonctionnement et/ou investissement), vous devrez obligatoirement sélectionner l'établissement bénéficiaire (bénéficiaire chef de file ou associé(s)). Ce dernier gérera l'ensemble des cofinancements associés et justifiera l'ensemble des dépenses de ce dossier de demande d'aide. > Sélectionner l'établissement bénéficiaire du dossier et valider.

Chokx du bénéficiaire associé à ce dossier

Veullez sélectionner le bénéficiaire associé à ce dossier

Veullez sélectionner le bénéficiaire associé à ce dossier

Veullez sélectionner le bénéficiaire qui va poter ce dossier.

Remarque Si le bénéficiaire associé à "

Remarque Si le bénéficiaire associé à "

Bénéficia Si la rechercie Si le bénéficiaire associé à "

Bénéficia Si la rechercie Si le bénéficiaire associé à "

Bénéficia Si la rechercie Si la recherc

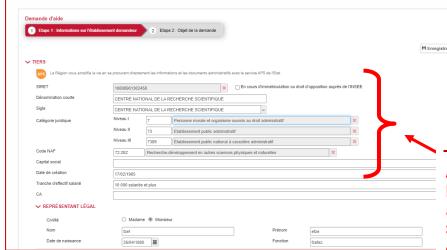


#### a) Dossier Onglet 1 – Informations sur l'établissement demandeur



Cliquez sur « 1-Saisir la demande » du dossier d'aide que vous venez de créer.

Le premier onglet permet de saisir les informations générales sur l'établissement gestionnaire du dossier et le contact (chercheur ou enseignant-chercheur) au sein de l'établissement.



**ATTENTION**: vous ne devez pas modifier les données du bénéficiaire renseignées automatiquement par l'outil MDNA.

Si vous vous êtes trompé d'établissement bénéficiaire lors de la création du dossier : fermez le formulaire, supprimez le dossier (voir cidessous) et créez en un nouveau avec le bon établissement bénéficiaire

Il s'agit ici de renseigner le contact du « **Responsable** » : contact scientifique ou institutionnel de l'établissement sur le présent dossier de demande d'aide.

Merci de ne saisir que des données de contact professionnelles





Une fois l'ensemble des champs renseignés, vous pouvez « enregistrer et fermer » pour venir compléter ultérieurement le formulaire, ou cliquer sur « Suivant » pour continuer la saisie du projet.

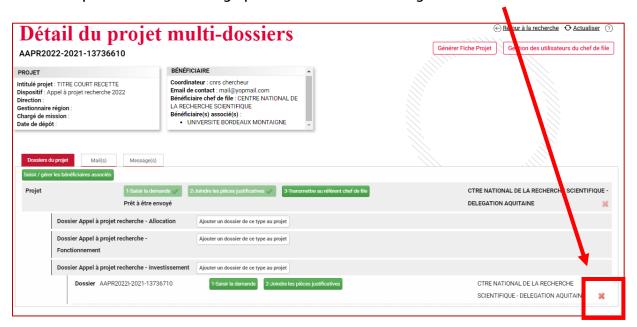


#### Pour supprimer un dossier de demande d'aide

Si vous vous êtes trompé d'établissement bénéficiaire lors de la création du dossier de demande d'aide ou que vous souhaitez modifier l'établissement, vous devez impérativement supprimer le dossier et en créer un nouveau avec le bon établissement.

Afin de supprimer un dossier :

- ⇒ Revenez sur la page d'accueil du projet
- ⇒ Cliquez sur la croix rouge présente à droite de la ligne du dossier



⇒ Vous devez ensuite préciser pourquoi vous souhaitez le supprimer et valider. Cette étape permet également de vous éviter de supprimer par erreur un dossier que vous souhaitez conserver.

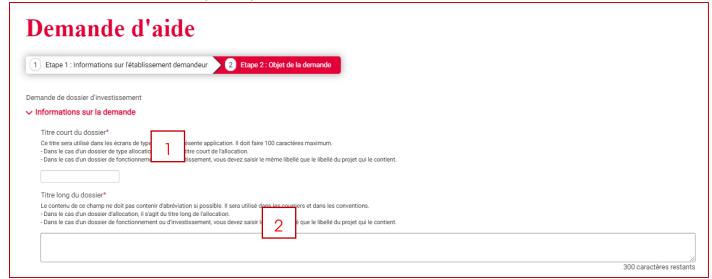




#### b) Dossier Onglet 2 – Objet de la demande

Vous allez désormais saisir les éléments relatifs à votre demande de subvention (investissement, fonctionnement ou allocations).

- Pour les dossiers d'investissement et de fonctionnement :
  - Les titres courts (1) et titres longs (2) saisies à l'échelle du projet sont directement rapatriés par l'outil dans les champs correspondants, donc vous n'avez pas de saisie à réaliser.
- Pour les dossiers d'allocation doctorale :
  - Dans le champ titre court (1): saisissez à la place du titre court rapatrié directement par l'outil un titre bref et évocateur (ne pas utiliser de titres génériques ex.: Doctorat n°1, post-doctorat n°2...)
  - Dans le champ titre long (2): saisissez le libellé complet de l'allocation (ne pas utiliser de titres génériques ex.: Doctorat n°1, post-doctorat n°2...) à la place du titre directement rapatrié par l'outil.



Vous allez désormais renseigner le plan de financement du dossier, incluant d'une part l'ensemble des dépenses prévisionnelles et, d'autre part, les ressources financières associées (subvention régionale et cofinancements acquis).



#### **ATTENTION:**

- > le **coût total prévisionnel** correspond à l'ensemble des dépenses prévisionnelles du projet.
- > Veillez à sélectionner le bon régime de TVA : la règle qui s'applique est celle de l'établissement demandeur qui justifiera les dépenses. En cas de doute, rapprochez-vous de votre référent AAP ESR d'établissement.
- > Le **montant de l'aide sollicité** correspond à la subvention régionale demandée, veillez à bien vérifier le taux d'aide maximum en fonction du type de financement demandé.

Ces éléments doivent être strictement identiques à ceux saisis dans le plan de financement ci-dessous.



#### Points de vigilance:

- le plan de financement doit impérativement être équilibré : les totaux de bas de tableau des dépenses et ressources doivent être égaux.
- Veiller à bien vérifier l'éligibilité des dépenses en vous référant au document « Objectifs et modalités » de l'AAP. Les dépenses non éligibles seront de facto exclues du plan de financement prévisionnel lors de l'instruction.
- Les dépenses couvertes par des apports en nature (mise à disposition de moyens, ETP valorisés, etc.) ne doivent en aucun cas figurer dans le plan de financement des dossiers de demande d'aides, mais peuvent être détaillées dans le dossier word du projet, si elles contribuent à la bonne mise en œuvre du projet.

Vous pouvez ajouter autant de dépenses que nécéssaire en cliquant sur le symbole « + » en regard de chaque poste de dépenses possibles. Merci de n'indiquer que les dépenses éligibles et de renseigner le cofinanceur dans la case « commentaire ». Le projet n'étant pas encore engagé, il convient de signaler toutes les dépenses en statut « à venir »). ✓ PLAN DE FINANCEMENT ✓ DÉPENSES Le statut de l'ensemble des dépenses doit être indiqué comme « A ve Montant \* Dépenses \* Statut de la dépense Présenté (€) Matériel/équipements 10 000.00 16.6 Cofinanceur A 10 000.00 16.67 33.33 20 000.00 Cofinanceur B A venir 20 000.00 33.33 Aménagements immobiliers spécifiques 30 000.00 50.00 A venir Cofinanceur C 50.00 Total 60 000.00 100.00



Dans la partie « Ressources », tous les financements affichés seront des financements en numéraire gérés par l'établissement bénéficiaire du dossier.

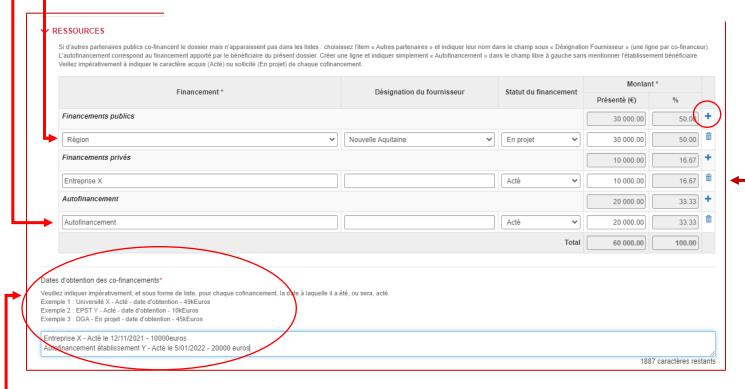
Ce dernier justifiera l'ensemble des dépenses sur ce dossier de demande d'aide.

Vous devez impérativement indiquer ici la demande de subvention régionale via le menu financements publics / Région Nouvelle-Aquitaine) « en Projet »

Si d'autres partenaires publics cofinancent le dossier mais n'apparaissent pas dans les listes : choisissez l'item « Autres partenaires » et indiquer leur nom dans le champ sous « Désignation Fournisseur » (une ligne par cofinanceur). Créer autant de ligne de cofinanceurs grâce au bouton « + »

L'autofinancement correspond au financement apporté par le bénéficiaire du présent dossier. Créer une ligne et indiquer simplement « Autofinancement » dans le champ libre à gauche sans mentionner l'établissement bénéficiaire.

Veillez impérativement à indiquer le caractère acquis (Acté) ou sollicité (En projet) de chaque cofinancement.

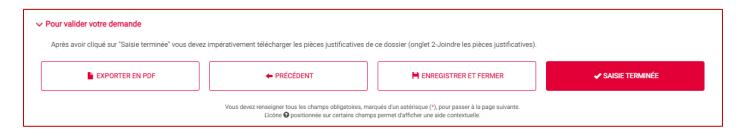


Merci de préciser impérativement les dates d'obtention des cofinancements (acté ou en projet) pour chaque cofinanceur.

Pour rappel: les cofinancements doivent impérativement être acquis au 20 mars et les attestations transmises au plus tard à cette date par mail (aap-esr-complement@nouvelle-aquitaine.fr). Sans ces informations, votre dossier ne pourra pas être instruit.



Une fois l'ensemble des champs renseignés, vous pouvez revenir sur l'onglet précédent, « **enregistrer et fermer** » pour venir compléter ultérieurement le formulaire, ou cliquer sur « **Saisie terminée** » pour clore la saisie.



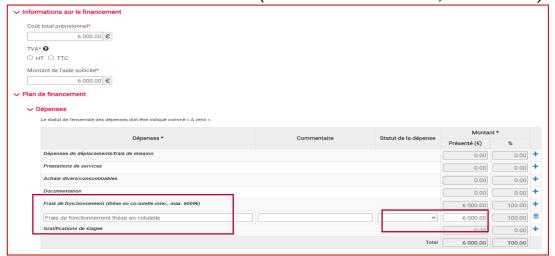
#### c) Cas spécifique des dossiers d'allocation doctorale en cotutelle internationale

Si dans le cadre de votre projet vous demandez le cofinancement d'une (ou plusieurs) allocation doctorale réalisée en cotutelle avec un partenaire étranger qui finance la moitié du contrat, vous pouvez solliciter la Région pour financer une partie des frais de mission directement engendrés par la dimension internationale des travaux.

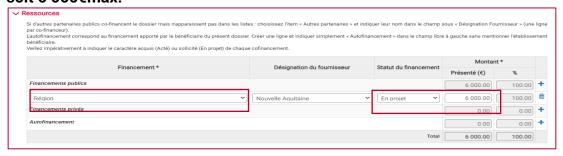
> Le plafond de dépenses est fixé à 6 000€ par thèse en cotutelle, sur lesquels la Région intervient de à 100% (cf. document « Objectifs et modalités »).

#### Ainsi, dans ce cas, vous devez créer impérativement :

- 1. Un **premier dossier de demande d'allocation doctorale** en renseignant l'ensemble des données (<u>cf. point III.9.</u>) pour bénéficier d'un soutien financier **sur la masse salariale** ;
- 2. <u>Puis un second dossier de fonctionnement</u> (cf. <u>point III.9.</u>), en vue de pouvoir bénéficier d'un soutien financier sur les frais de fonctionnement associés et dans leguel :
  - Vous intégrerez dans la partie « Dépenses » cette demande sous le poste de dépenses libellé : « Frais de fonctionnement (thèse en co-tutelle inter., max. 6 000 €) » ;



 Vous intégrerez ensuite dans la partie « Ressources » le seul financement régional, soit 6 000€max.



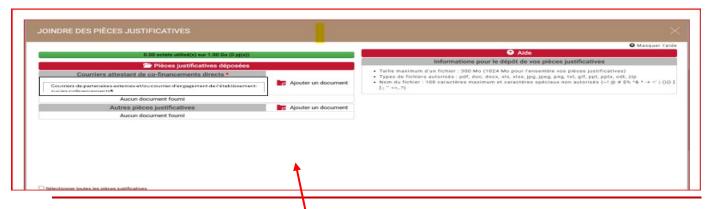
#### III. 10. Compléter les pièces justificatives du (des) dossier(s)



Cliquez sur « **2-Joindre les PJ** » du dossier d'aide que vous venez de crée.

Vous accédez ainsi au module permettant de charger les pièces justificatives :

- > Attestation / notification de cofinancements directs de partenaires (autofinancement) : Attention : Si le dossier est cofinancé directement par l'établissement (autofinancé), il n'est pas nécessaire de fournir de courrier, la validation du dossier par l'établissement l'engage directement.
- > Les courriers de soutien éventuels (hors cofinancements) ou autres documents permettant d'appréhender l'engagement de partenaires



Vous pouvez ajouter des PJ en cliquant sur le bouton « Ajouter un document » ou par simple glisser-déposer. Les types de fichiers acceptés sont listés à droite.

Une fois l'ensemble des PJ déposées, cliquez sur valider en bas à droit du module.

#### Votre dossier est désormais complet :

- Les deux onglets « 1-Saisir la demande » et « 2- Joindre les PJ » passent en vert grisé avec une coche à droite;
- Une mention « Prêt à être envoyé » apparait à droite des deux onglets.





#### III.11 Soumettre votre projet

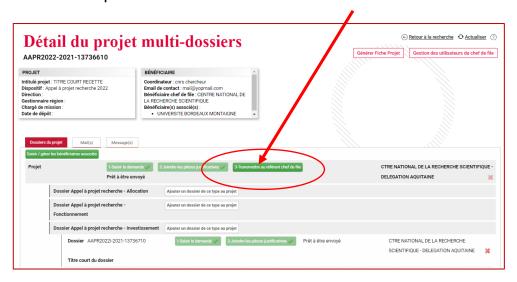
#### a) Cas des projets uni-bénéficiaire

Dans ce cas, votre (vos) dossier(s) de demande d'aide est (sont) obligatoirement rattaché(s) à l'établissement Chef de file qui est votre structure de rattachement.

Une fois le ou les dossiers complétés et au statut « **Prêt à être envoyé** », vous pouvez transmettre le dossier au référent de l'établissement qui :

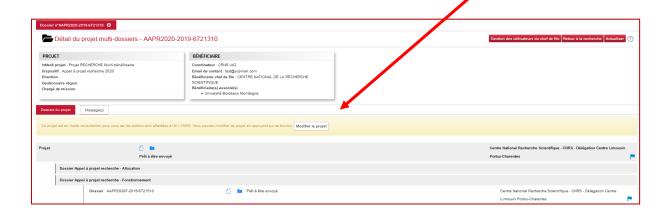
- contrôlera et validera les données du projet et des dossiers ;
- reviendra vers vous afin de corriger ou compléter ce qui doit l'être ;
- et, in fine, transmettra le projet dans sa globalité à la Région.

Pour ce faire, vous devez cliquer sur le bouton « 3 - Transmettre au référent Chef de file ».



A ce stade, vous avez encore la possibilité de reprendre la main pour modifier le projet.

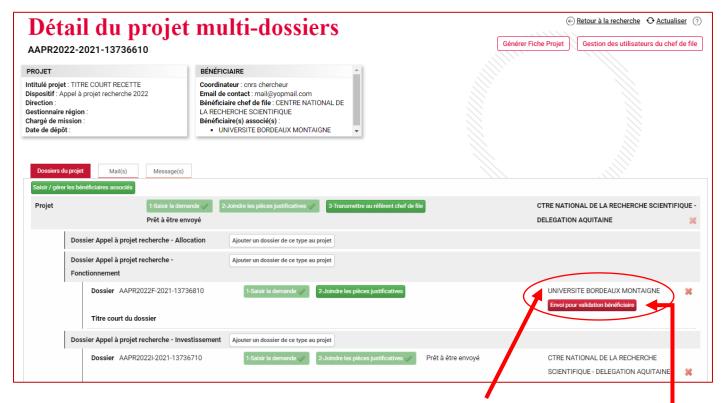
Avant de cliquer sur « modifier le projet » prenez impérativement contact avec le référent AAP ESR de votre établissement pour coordonner votre action.



#### b) Cas des projets multi-bénéficiaires

Dans ce cas, les dossiers de demande d'aide peuvent être rattachés à différents établissements :

Si votre dossier est rattaché à l'établissement bénéficiaire Chef de file (dans <u>l'exemple ici</u>: <u>CNRS - Délégation Centre Limousin Poitou-Charentes</u>): le référent de cet établissement validera directement le contenu du dossier lorsque vous lui aurez transmis le projet (3-Transmettre au référent chef de file – <u>opération à ne réaliser qu'une fois l'ensemble des dossiers d'aide créés et validés</u> par les établissements bénéficiaires associés



• Si votre dossier est rattaché à un établissement bénéficiaire associé (dans <u>l'exemple</u> <u>ici</u> : <u>Université Bordeaux Montaigne</u>) : ce dernier doit valider le contenu du dossier avant transmission de votre projet au référent chef de file (ici : CNRS).

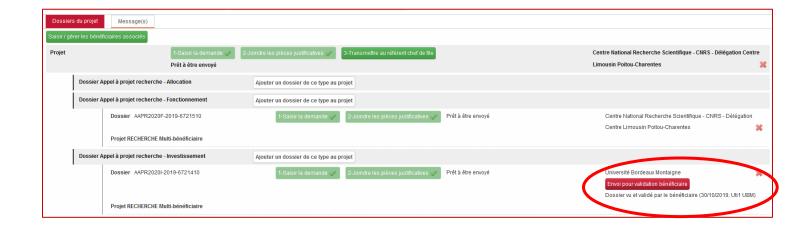
Pour ce faire : une fois le dossier complété (saisie de la demande et pièces justificatives validées) il passe en statut « Prêt à être envoyé », vous pourrez cliquez sur « Envoi pour validation bénéficiaire » en regard du dossier afin de le transmettre pour validation au référent AAP ESR de l'établissement bénéficiaire associé.

Après cette validation, le bouton passe en statut « Reprendre la main ». Le dossier est alors en attente de validation par le référent AAP ESR du bénéficiaire associé qui doit le valider.





Une fois le dossier validé par le référent du bénéficiaire associé, **une nouvelle mention apparaît** « Dossier vu et validé par le bénéficiaire (30/10/2021, Nom du référent) » qui certifie sa validation.



Vous devez réaliser cette dernière opération pour <u>chacun des dossiers</u> rattachés à un établissement bénéficiaire associé.

#### Pour finaliser le dépôt de votre projet, vous devez :

- avoir créé et complété les dossiers d'aide (investissement et/ou fonctionnement et/ou allocation),
- tous les dossiers doivent être à l'état « Prêt à être envoyé »,
- avoir fait valider les dossiers rattachés à des établissements bénéficiaires associés (chaque dossier doit avoir la mention « vu et validé par le bénéficiaire »).

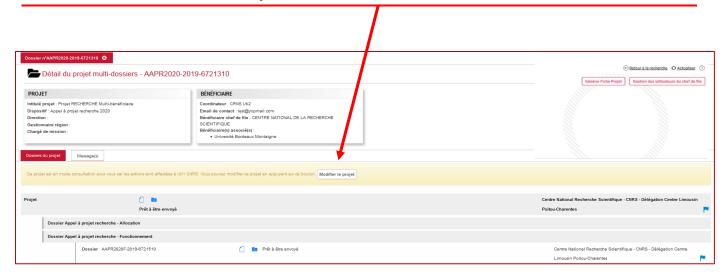
Vous pouvez ensuite transmettre le projet et les dossiers associés à votre référent Chef de File en cliquant sur le bouton « 3 – Transmettre au référent Chef de file ».



Votre demande est transférée au référent chef de file qui, après contrôle et validation, l'enverra à la Région.

A ce stade, vous avez encore la possibilité de reprendre la main pour modifier le projet.

Avant de cliquer sur « modifier le projet » prenez impérativement contact avec le référent AAP ESR de votre établissement pour coordonner votre action.



Une fois le projet transmis à la Région par le référent de l'établissement Chef de file, vous ne pouvez plus modifier les éléments du projet et des dossiers. Mais vous pouvez accéder aux éléments saisis en ligne (cf. <u>Point IV. Retrouver son projet</u>).

## IV. Retrouver son projet

Vous pouvez avoir besoin de revenir sur votre projet pour différentes raisons :

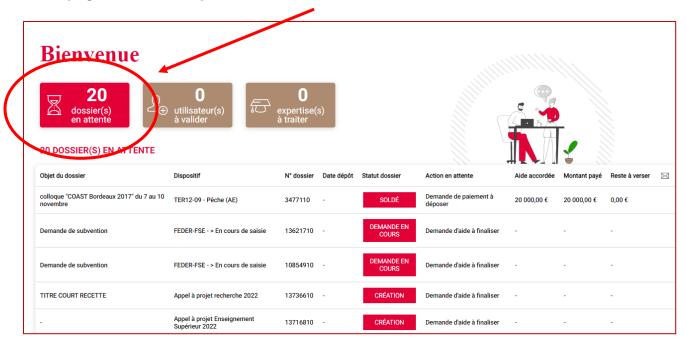
- Vous souhaitez modifier ou compléter des éléments du projet et des dossiers de demande d'aide associés;
- Après transmission du projet à la Région par votre référent d'établissement, vous souhaitez consulter les éléments du projet et des dossiers.

Il convient alors de se rendre à l'URL suivante : <a href="http://aquitaide.aquitaine.fr/craPortailFO">http://aquitaide.aquitaine.fr/craPortailFO</a>

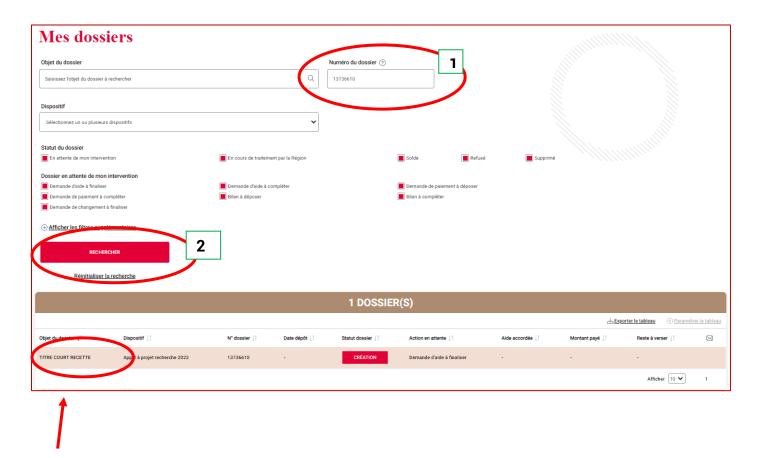
Puis de **renseigner vos données de connexion** (adresse mail et Mot de passe) et cliquer sur « Se connecter ».



Sur la page d'accueil, cliquez sur « Dossiers en attente ».



Renseigner ensuite le numéro du projet dans le champ « Numéro de dossier ou projet » (1) et cliquez sur « Rechercher » (2).



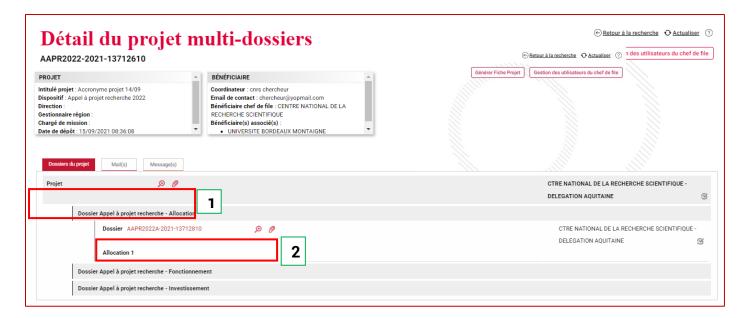
Le résultat de la recherche présente un résultat, cliquez sur le titre/Objet pour afficher son contenu.

Une nouvelle page relative au projet s'ouvre.

Pour consulter le **contenu des données saisies et des pièces justificatives de niveau <u>projet</u>, cliquez sur les items suivants (1) :** 

Ouvre le formulaire de données saisies lors du dépôt du projet et permet de les consulter (informations générales, Projet, Partenaires du projet et informations complémentaires)

Ouvre un module permettant de consulter et télécharger toutes les pièces chargées lors du dépôt du projet.



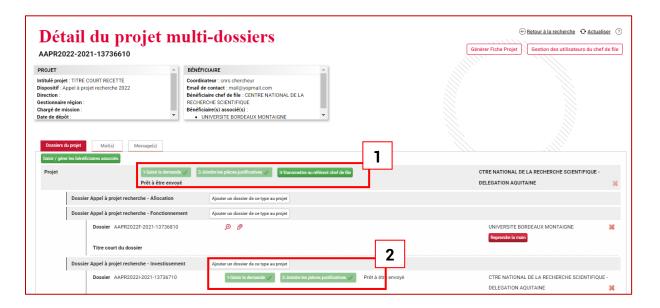
Pour <u>consulter</u> le contenu des données saisies et des pièces justificatives de chaque <u>dossier de</u> <u>demande d'aide</u>, cliquez sur les items suivants (2) :

Ouvre le formulaire de données saisies lors du dépôt du dossier de demande d'aide et permet de les consulter (informations sur l'établissement demandeur, objet de la demande et coordonnées bancaires de l'établissement

Ouvre un module permettant de consulter et télécharger toutes les pièces chargées lors du dépôt du dossier de demande d'aide.

#### Si le projet n'est pas déposé et que vous souhaitez modifier ou compléter des éléments :

- 1. Du **projet** : cliquez sur les onglets 1 et 2 du projet.
- 2. D'un ou des **dossiers de demande d'aide** : il suffit de cliquer sur les onglets 1 ou 2 du dossier (cf. point III.9)





## V. Télécharger la fiche synthétique du projet

Vous avez la possibilité de **télécharger une « fiche synthétique »** rassemblant l'ensemble des données saisies dans l'outil MDNA et qui rassemble :

- Les données saisies relatives au projet : informations générales (coordinateur, établissement chef de file, laboratoire ou entité d'enseignement porteur, résumé, retombées ou résultats, la (ou les) priorité(s) régionales visée(s) et les partenaires du projet ;
- Le plan de financement synthétique qui agrège les différentes demandes d'aides saisies dans les dossiers correspondants (Allocations et/ou Fonctionnement et/ou Investissement);
- Ainsi que le détail des données saisies pour chacun des dossiers de demande d'aide : établissement bénéficiaire, laboratoire, contact et plan de financement détaillé en dépenses et en ressources.

Afin d'accéder à cette fiche synthétique, il vous suffit depuis la page d'accueil de votre projet de cliquer sur le bouton « GENERER FICHE PROJET », l'outil MDNA lance alors le téléchargement d'un fichier word.



#### Deux cas se présentent :

- 1. Si le projet n'a pas été transmis par le référent de l'établissement chef de file à la Région, le document que vous téléchargerez indique la mention « VERSION BROUILLON », car tant que le projet n'est pas transmis il peut, ainsi que les dossiers associés, encore être modifié. Cette version « brouillon » est donc susceptible d'évoluer (image ci-dessous).
- Nous vous invitons donc plutôt à la télécharger une fois le projet transmis à la Région par le référent de l'établissement Chef de file, vous disposerez ainsi d'une version définitive rassemblant les éléments consolidés et qui feront l'objet de l'instruction régionale (seconde image ci-dessous).





#### **VERSION BROUILLON**

La présente fiche récapitulative synthétise l'ensemble des données d'un projet soumis à la Région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de l'Appel à

Pour rappel: l'instruction du projet par la Région Nouvelle-Aquitaine se fondera sur l'ensemble des données saisies et les pièces téléchargées dans l'application « Mes démarches en Nouvelle-Aquitaine » lors du dépôt du projet.

#### Appel à projet ESR

AAP ESR	Appel à projet recherche 2022
Nº projet	AAPR2022-2021-13708410
Titre du projet	Projet recette 08/09 titre long
Discipline principale	11 - Sciences des matériaux > Chimie-Matériaux
Discipline secondaire	21 - Sciences de l'Environnement et des ressources naturelles > Ressources Naturelles

#### 1- INFORMATIONS GENERALES

#### Coordinateur du projet :

Nom :Enseignant-Chercheur XX

Prénom : Prénom XX Courriel : enseignant@yopmail.com



## VERSION-DÉPOSÉE-A-LA-REGIOI

La-présente-fiche-récapitulative-synthétise-l'ensemble-des-données-d'unprojet-soumis-à-la-Région-Nouvelle-Aquitaine-dans-le-cadre-de-l'Appel-àprojets-ESR.-¶

Pour-rappelo: ·l'instruction ·du · projet · par · la · Région · Nouvelle - Aquitaine · se fondera- sur- l'ensemble- des- données- saisies- et- les- pièces- téléchargées dans-l'application-ǼMes-démarches-en-Nouvelle-Aquitaineº»-lors-du-dépôt du-projet.-¤

Appel·à·projet·ES



## VI. En cas de questions ou problèmes

Si vous rencontrez des difficultés techniques ou informatiques liées au dépôt du projet sur la plateforme MDNA, vous pouvez contacter notre Service de Relation à l'Usager du lundi au vendredi de 09h00 à 18h00 sans interruption aux coordonnées suivantes :

Tél: 05 49 38 49 38

contact@nouvelle-aquitaine.fr

Si vous avez **des questions générales** relatives à votre projet (ex. : plan de financement, partenaires et cofinancements...), veuillez écrire aux adresses mails suivantes :

 Appel à projets « Recherche et Plateformes en Nouvelle-Aquitaine : <u>aap-recherche@nouvelle-aquitaine.fr</u>

Si vous avez des questions plus spécifiques concernant votre projet et relatives à sa thématique, les enjeux considérés, les partenariats à mobiliser, etc. nous vous invitons à écrire aux adresses mails suivantes :

Correspondants thématiques - Région Nouvelle-Aquitaine				
	Thématiques	Référent·e·s thématiques	Adresses de contact	
AAP « Recherche en Nouvelle-Aquitaine »	Chimie, Physique, Mécanique, Matériaux, Procédés	Christel MERAT	aap-recherche-theme1@nouvelle- aquitaine.fr	
	Sciences de l'Environnement, sciences de la Terre Ressources Naturelles	Émilie BOURDENX Delphine JOUVIN Stéphanie BEZIADE	aap-recherche-theme2@nouvelle- aquitaine.fr	
	Biologie, Sciences pour la Santé	Isabelle CAMELEYRE Cyrille SARSIAT	aap-recherche-theme3@nouvelle- aquitaine.fr	
	Sciences Humaines et Sociales	Stéphane WEISS Clara BOSSON	aap-recherche-theme4@nouvelle- aquitaine.fr	
	Numérique, informatique, mathématiques, électronique	Marianne LAMOUR Chloë GIRAUDEAU	aap-recherche-theme5@nouvelle- aquitaine.fr	
	Optique, photonique, optronique	Nathalie FOUASSIER Chloë GIRAUDEAU	aap-recherche-theme6@nouvelle- aquitaine.fr	

## ANNEXE 1 – Liste des Référents AAP ESR des établissements pour l'AAP.

Établissement	Référent.e AAP ESR	Messagerie	Tél.	
Bordeaux INP	Stéphanie CLÉMENT (Volets Recherche et PFMO)	stephanie.clement@bordeaux-inp.fr	05 56 84 60 12	
Bordeaux Sciences Agro	Guillaume ADRA	guillaume.adra@agro-bordeaux.fr		
Bordeaux Sciences Agro	Marie ELLIES	marie-pierre.ellies@agro-bordeaux.fr	05 57 35 38 70	
BRGM	Cécile LE GALL	c.legall@brgm.fr	05 57 26 52 84	
BRGM	Jean-Christophe AUDRU	jc.audru@brgm.fr	05 49 38 15 38	
CEA (CESTA)	Delphine POQUET	Delphine.poquet@cea.fr	05 57 04 47 34	
CNRS Aquitaine	Charlotte LAIZET	Charlotte.laizet@cnrs.fr	05 57 35 58 47	
CNRS Aquitaine	Sylvie WAZYDRAG	sylvie.wazydrag@cnrs.fr	05 57 35 58 37	
CIVIS Aquitaine	Adrien KUZMAN	adrien.kuzman@cnrs.fr	05 57 55 58 57	
CNRS Limousin Poitou Charente	Marie AUROUSSEAU	marie.aurousseau@cnrs.fr	05 49 45 36 64	
	Johan Raveau	johan.raveau@cnrs.fr		
CNRS Limousin Poitou Charente	Johan RAVEAU	johan.raveau@cnrs.fr		
COMUE Leonard de Vinci	Sylvaine ROI	comue@u-ldevinci.fr	05 49 49 65 65	
CROUS Bordeaux-Aquitaine	Jean-Pierre FERRE	jean-pierre.ferre@crous-bordeaux.fr		
CROUS Limoges	Thierry AVETY	thierry.averty@crous-limoges.fr		
CROUS Poitiers	Laurence MAGET- SIEGEL	secretariat.direction@crous-poitiers.fr		
ENSAM Bordeaux	Xavier AUBARD	xavier.aubard@ensam.eu	05 56 84 53 33	
	Anne-Marie LE GUEVEL	anne-marie.leguevel@bordeaux.archi.fr		
ENSAP	Murielle CHARTON	murielle.charton@bordeaux.archi.fr	05 57 35 11 11	
	Sandra NAUD	sandra.naud@bordeaux.archi.fr		
ESTIA	Nadine COUTURE	n.couture@estia.fr	05 59 43 84 14	
IFREMER	Patricia THIBAULT-PRALIN	patricia.thibault@ifremer.fr	02 40 37 40 45	
INRAE Nouvelle-Aquitaine-Bordeaux	A was die voor		05 57 12 26 97	
INRAE Nouvelle-Aquitaine-Poitiers	Amandine VOGT	amandine.vogt@inrae.fr	05 49 55 61 24	
INRIA Bordeaux Sud-Ouest	Sylvie DUHOT	sylvie.duhot@inria.fr	05 24 57 26 20	
INSERM Nouvelle-Aquitaine	Jérémy BONNASSIES	gpre.bordeaux@inserm.fr	05 57 57 36 37	
Institut d'Optique (IOGS-LP2N)	Marcel ELLA EBANE	partenariats@institutoptique.fr	01 64 53 31 81	
ISAE-ENSMA	Denis LEMONNIER	denis.lemonnier@ensma.fr	05 49 49 81 16	
La Rochelle Université	Jean-Marc WALLET	jean-marc.wallet@univ-lr.fr	05 46 45 68 90	
La Rochelle Université	Lucie VAUCEL	lucie.vaucel@univ-lr.fr	05 16 49 65 02	

La Rochelle Université	Mathilde LOURDIN	Mathilde.lourdin@univ-lr.fr	05 46 45 87 14
Sciences Po Bordeaux	Marie-Ange RESANO	m.a.resano@sciencespobordeaux.fr	05 56 84 42 62
Sciences Po Poitiers (FNSP)	Pascale LECLERCQ	pascale.leclercq@sciencespo.fr	05 49 50 96 76
Université Bordeaux Montaigne	Karine ABADO	projets-recherche@u-bordeaux-montaigne.fr	05 57 12 47 46
Université de Bordeaux	Pierrette WYSS - coordination (Recherche & PFMO)	aap-region@u-bordeaux.fr	05 40 00 29 11
Université de Bordeaux	Pariphone BANOUVONG (Recherche & PFMO)	aap-region@u-bordeaux.fr	05 40 00 27 08
Université de Bordeaux	Camille LAVERGNE (Recherche & PFMO )	aap-region@u-bordeaux.fr	05 40 00 66 97
Université de Bordeaux	Claire THOMAS (Recherche & PFMO)	aap-region@u-bordeaux.fr	05 40 00 26 20
Université de Bordeaux	Simon CAILLET (Recherche & PFMO)	aap-region@u-bordeaux.fr	05 40 00 24 44
Université de Limoges	Armelle CUSINIER (Recherche et PFMO)	aapregion-recherche@unilim.fr	05 55 14 91 86
Université de Pau et des Pays de l'Adour	Julie CHARAIRE (Recherche et PFMO)	julie.charaire@univ-pau.fr	05 59 40 71 88
Université de Poitiers	Julien GAILLARD	Julien.gaillard@univ-poitiers.fr	
Université Gustave Eiffel	Abdelmename HEDHLI	abdelmename.hedhli@univ-eiffel.fr	



## ANNEXE 2 – Liste des établissements bénéficiaires

Seuls les établissements listés ci-dessous peuvent, en tant que bénéficiaire chef de file, créer, renseigner et transmettre un projet à la Région. Le projet peut intégrer comme bénéficiaire associé l'un de ces établissements, mais également d'autres organismes (liste exhaustive disponible en ligne lors du dépôt du projet) susceptibles de bénéficier d'une aide régionale.

Les informations détaillées ci-dessous ont vocation à aider les coordinateur-rice-s de projet lors du dépôt en ligne de leur projet sur l'application « Mes démarches en Nouvelle-Aquitaine » (MDNA).

ETABLISSEMENT	SIRET	Représentant légal	Fonction du représentant légal
Bordeaux INP	13000635600013	Monsieur Marc PHALIPPOU	Directeur Général
BRGM Nouvelle-Aquitaine	58205614900674	Madame Cécile LE GALL	Directrice Régional Nouvelle-Aquitaine
CNRS - Délégation Aquitaine	18008901302458	Monsieur Younis HERMES	Délégué Régional
CNRS - Délégation Centre Limousin Poitou-Charentes	18008901303183	Monsieur Ludovic HAMON	Délégué Régional
Commissariat à l'Energie Atomique et aux énergies alternatives - CEA CESTA	77568501900322	Monsieur Yvan MARTIN	Directeur du Centre du Cesta
Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux - Ensap Bx	19330199100017	Monsieur Fabien ANSEL	Directeur
Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers - ENSAM	19753472000010	Monsieur Xavier AUBARD	Directeur du Campus de Bordeaux
Ecole nationale Supérieure de Mécanique et d'Aéronautique - ISAE-ENSMA	19860073600021	Monsieur Majdi KOUDHEIR	Directeur
Ecole Nationale Supérieure des Sciences Agronomiques de Bordeaux - Bordeaux Sciences Agro - BSA	19330203100011	Madame Sabine BRUN-RAGEUL	Directrice
Ecole Supérieure des Technologies Industrielles Avancées - ESTIA	82445767500059	Monsieur Patxi ELISSALDE	Directeur général
Fondation nationale de sciences politiques - FNSP - Site de Poitiers	78430824900019	Madame Laurence BERTRAND DORLEAC	Présidente
Institut d'Optique - Site Bordeaux	78461698900033	Jean-Louis MARTIN	Directeur Général
Institut Etudes Politiques Sciences PO Bordeaux - IEP	19330192600039	Monsieur Dominique DARBON	Directeur
Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer - Ifremer	33071536800107	Monsieur François HOULLIER	Président Directeur général
Institut National de la Recherche Agronomique et l'environnement - INRAE Nouvelle-Aquitaine - Bordeaux	18007003901274	Monsieur Olivier LAVIALLE	Président du Centre de Bordeaux Aquitaine
Institut National de la Recherche Agronomique et l'environnement - INRAE Nouvelle-Aquitaine - Poitiers	18007003901276	Madame Katia TOUSSAINT- THIBAUDEAU	Présidente par intérim du Centre Inra Nouvelle- Aquitaine-Poitiers

Institut national de la santé et de la recherche médicale - INSERM DR Nouvelle-Aquitaine	18003604800908	Monsieur Richard SALIVES	Délégué régional
Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique - Centre de Recherche Bordeaux Sud-Ouest - INRIA	18008904700146	Monsieur Nicolas ROUSSEL	Directeur du centre de Recherche Bordeaux Sud-Ouest
La Rochelle Université	19170032700015	Monsieur Gérard BLANCHARD	Président
Université Bordeaux Montaigne	19331766600017	Monsieur Alexandre PERAUD	Président
Université de Bordeaux	13001835100010	Monsieur Dean LEWIS	Président
Université de Limoges	19870669900321	Monsieur Vincent JOLIVET	Président
Université de Pau et des Pays de l'Adour	19640251500270	Monsieur Laurent BORDES	Président
Université de Poitiers	19860856400375	Madame Virginie LAVAL	Présidente
Université Gustave Eiffel	13002612300013	Monsieur Gilles ROUSSEL	Président

Les établissements publics ci-dessous **ne peuvent pas être bénéficiaires chef de file d'un projet** dans le cadre du présent AAP, mais peuvent être bénéficiaires associés à un projet porté par un autre établissement et, ainsi, être bénéficiaire d'aides régionales.

ETABLISSEMENT BENEFICIAIRE ASSOCIE UNIQUEMENT	SIRET	Représentant légal	Fonction du représentant légal
ADEME	38529030900454	Patrick LAVARDE	Directeur Général par intérim
CHU de Bordeaux	26330582300019	Yann BUBIEN	Directeur Général
CHU de Limoges	26870851800017	Jean-François LEFEBVRE	Directrice Générale
CHU de Poitiers	20005535800010	Anne COSTA	Directrice Générale

